

Montreuil, le 18 mai 2026

Liquidation de Minelli : **Un naufrage prévisible, des alertes ignorées**

L'annonce de la liquidation judiciaire de Minelli est un nouveau coup de massue pour des centaines de familles. La Fédération CGT Commerce et Services apporte tout son soutien et sa solidarité aux travailleurs et travailleuses de l'enseigne, broyés par une gestion financière qui ne connaît pas l'humanité.

Ce drame social était évitable. Dès le premier plan social en 2022, notre organisation syndicale avait tiré la sonnette d'alarme. Nous avons interpellé les autorités à maintes reprises, exigeant une transparence financière totale, particulièrement sur l'usage des aides publiques massives perçues par le secteur.

Le constat est amer : aujourd'hui, en France, on licencie des milliers de salariés avec l'appui de l'argent public. Pendant que le patronat s'enrichit et s'organise pour sacrifier des hommes et des femmes, l'État reste spectateur, voire complice, par son inaction.

Il est temps que le Gouvernement prenne enfin ses responsabilités. On ne peut plus laisser des enseignes historiques être démantelées au mépris des salariés et de la dignité humaine.

La Fédération CGT Commerce et Services exige des réponses concrètes et immédiates :

- Le blocage des licenciements dans les entreprises ayant perçu des aides publiques sans contrepartie réelle.
- Le vote de lois protectrices et contraignantes pour notamment mettre fin aux licenciements en détournant les fonds destinés à l'emploi.

Pour des lois qui protègent l'humain, pas les dividendes !!



Aller plus loin...

Consultez notre site internet sur www.commercecgt.fr ou scannez le QR code ci-dessous :



Proposition de loi

Consultez notre projet de loi en scannant le QR code ci-dessous :



Contact presse

Elodie Ferrier
Secrétaire fédérale
Tél : 06 31 59 06 99